

**Projet de restauration du lac Trois-Lacs**

Bonjour M. le Commissaire,

Je suis une récente utilisatrice du lac des Trois-lacs depuis 2008 du fait que la famille de mon copain possède un chalet situé au bord du lac. Je suis également en contact avec un des membres de l'association des résidents du lac qui est très impliqué dans ce projet. J'entends donc parler de ce projet depuis quelques temps. Ayant une formation en biologie, je dois avouer que les problématiques retrouvées au Trois-lacs ont suscité rapidement mon attention. J'ai eu également l'opportunité d'assister à l'une des audiences publiques à Asbestos. Suite à cela, j'aimerais simplement souligner dans les prochaines lignes les conséquences possibles si l'on n'agit pas au Trois-Lacs.

Depuis 2002, plusieurs études ont mis à jour des informations importantes et non négligeables concernant l'état de santé du lac Trois-Lacs. La majorité des rapports mentionnent entre autres une accumulation importante des sédiments, une augmentation du recouvrement des plantes aquatiques allant jusqu'à plus de 80 % dans les deux premiers mètres du littoral, la concentration élevée de phosphore total, la faible transparence de l'eau du lac ainsi que la diminution de la concentration d'oxygène dissout à partir de 3 m de profondeur. Ces différents indices démontrent une eutrophisation du lac, c'est-à-dire un vieillissement du lac qui est, dans ce cas-ci, accentué par les activités anthropiques, notamment par la présence importante de pratiques agricoles le long des différents tributaires se jetant dans le lac Trois-Lacs. Lors des crues, une grande quantité de sédiments et de nutriments dont le phosphore, nutriment stimulant la production d'un lac, entrent dans celui-ci. La quantité de phosphore total présent dans les Trois-Lacs dépasse largement les concentrations normales et contribue fortement à la prolifération rapide des plantes et algues aquatiques. De plus, de nombreux résidents ont témoigné des changements notables observés dans le lac et ce, en quelques décennies. Les différents partis ne semblent pas s'entendre sur le niveau trophique du lac entre mésotrophe ou eutrophe, mais une chose est certaine, le lac vieillit à vue d'œil. Considérant que l'eutrophisation d'un lac est un processus se

déroulant sur des centaines d'années, il est clair selon moi que le lac des Trois-Lacs subit une eutrophisation précipitée causé par des pressions d'origine anthropiques.

Bien que la richesse du lac soit encore présente, je crains Monsieur le Commissaire qu'une inaction entraîne une perte de diversité importante, autant pour la faune que pour la végétation. Les changements physiques d'un milieu entraînent un changement aux niveaux des espèces qui y résident. Il est d'ailleurs connu que les milieux extrêmes, comme un lac eutrophe, présente une faible diversité, car très peu d'espèces possèdent les adaptations adéquates. Déjà, les relevés physico-chimiques de la fosse du lac révèlent des périodes d'anoxies dans le fond, conditions hostiles pour la plupart des espèces itchyennes. Une eau trouble signifie moins de lumière et par conséquent affecte des espèces végétales requérant une grande quantité de lumière. Une diminution de la biodiversité entraîne également une diminution dans la diversité des habitats ce qui affecte autant la faune itchyenne, les espèces aviaires, l'herpétofaune voir même la faune animale qui utilisent les ressources du lac. Devons-nous attendre t'atteindre ce seuil avant d'agir pour les Trois-Lacs?

Nous ne pouvons plus nous permettre aujourd'hui de faire l'autruche devant ces faits, car nous sommes pleinement conscients des problématiques ainsi que de l'origine de cette eutrophisation. Nous sommes également conscients des changements qui en découlent dans les lacs. Toutefois, le point le plus important à mes yeux, c'est que nous connaissons également les moyens pour renverser ou du moins ralentir ce processus. Ce genre de problèmes reliés aux plans d'eau au Québec est maintenant fortement documenté de même que les solutions possibles. Devant ces faits, considérant nos connaissances des écosystèmes et des conséquences de notre impact sur les milieux aquatiques, pouvons-nous nous permettre de croiser les bras et d'attendre de voir ce qui se passera. De nombreux plans d'eau ont été victime de notre inaction pour finalement arriver à un point de non retour et d'en conclure: « on aurait dont dû... »

Je crois que le temps de l'inaction est résolu. Ne pas agir pour réparer nos erreurs et garder les milieux naturelles déjà fortement anthropophisés sous une cloche de verre sous prétextes de ne pas nuire à la nature est à mon avis résolu. Nous sommes très compétents

en ce qui attrait à modifier notre environnement, mais nous avons également les connaissances et les outils pour diminuer notre impact sur les milieux naturels, surtout lorsque les problèmes sont pris en main avant d'atteindre le point de non retour.

Ce que je vois dans ce projet, c'est davantage qu'un simple projet proposé par une firme de consultant en ingénierie. C'est une concrétisation entre plusieurs partis qui travaillent dans un but commun. Plusieurs résidents ont entrepris des mesures personnelles pour atténuer l'apport en phosphore dans le lac (changement des fosses septiques, aménagements des berges, etc.). Bien qu'il reste du travail à faire, les gens manifestent le désir d'agir dans le même but. D'autre part, des organismes travaillent à sensibiliser les agriculteurs à aménager leurs berges afin de d'arrêter l'érosion de leurs terres ainsi que le lessivage des nutriments tels que le phosphore. Malgré ces mesures entreprises, le processus d'eutrophisation restera maintenu par la prolifération des plantes aquatiques, qui à leur mort, à l'automne, rajoute une couche de sédiments et remet le phosphore accumulé dans la matière végétale dans le milieu. Ceci maintiendra des concentrations de phosphore élevées, une accumulation de sédiments ainsi qu'une prolifération toujours plus importante des plantes aquatiques. Ainsi, cette boucle déjà enclenchée continuera d'année en année, ce qui maintiendra le vieillissement accéléré du lac. Donc, ce projet consistant à retirer une certaine quantité de biomasse a, selon moi, sa place parmi les mesures déjà entreprises pour rétablir la santé du lac.

Il est vrai que ce projet est axé principalement sur l'aspect économique et récréatif que procure le lac, ce qui peut irriter les fervents défenseurs de la nature. Étant moi-même écologiste, je trouve parfois décevant de constater que des projets de conservation et d'aménagement des milieux naturels sans intérêts économiques sont souvent mis en quarantaine. Malheureusement, notre société priorise à la base l'économie et il est très difficile de ne pas considérer cet aspect dans un projet comme celui-ci. Cependant, le projet proposé aujourd'hui ne tient pas uniquement compte de l'argent qu'il rapportera et la qualité des activités récréatives pour les usagés, mais comporte également une préoccupation de conservation du milieu naturel pour la faune et les végétaux. Les sites ont été sélectionnés et délimités selon le niveau problématique qu'ils représentent. Certains travaux permettront même d'aménager des habitats pour la reproduction et

Sherbrooke, le 27 juin 2009

faciliter le déplacement de certaines espèces de poissons. De plus, les endroits choisis ne contiennent pas d'espèces rares ou à statut précaire et les endroits offrant une grande diversité végétale et animale (1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> lacs) ne sont pratiquement pas touchés par le projet. Finalement, les promoteurs du projet s'engagent à effectuer plusieurs suivis au cours des travaux afin de connaître et diminuer le plus possible les impacts néfastes de ces activités sur l'environnement du lac. Les raisons de ce projet ne m'apparaissent donc pas uniquement économiques, mais également dans un souci d'améliorer la santé du lac.

Il va s'en dire que ce projet n'a son sens uniquement si les efforts mis pour régler les problèmes des sédiments et de l'apport du phosphore provenant du bassin versant se poursuivent dans l'avenir. À cet effet, en observant et côtoyant certains des résidents du lac Trois-Lacs, je constate une volonté de réussite de ce projet ainsi que des projets concernant le bassin versant. J'ai donc bon espoir que les efforts seront maintenus dans l'avenir afin de redonner au Trois-Lacs un petit coup de jeunesse. Je ne suis pas expertes dans le domaine aquatique et peut-être que ce projet n'est pas parfait, mais je constate que beaucoup de travail a été fait afin de combler les lacunes des projets antérieurs. L'avantage de ce qui est imparfait n'est-il pas qu'il y a toujours place pour l'amélioration? Alors pourquoi ne pas lui donner sa chance...

Sachant que vous prendrez la meilleure des décisions, veuillez accepter Monsieur le Commissaire mes salutations les plus distinguées.

Marie-Claude Fontaine